



L'épi d'or
Rte nationale 286
78000 Versailles
France

LE 11.02.2019

Protocole d'accord et de remboursement :

À l'intention de M. [redacted] - Dossier [redacted]

Suite à notre conversation téléphonique je vous prie de trouver ci-joint les conditions de remboursement:

Récupération du capital investi, plus bénéfice, préjudice et indemnités divers sous une période de 14 jours ouvrables qui s'élève à [redacted] € avec un séquestre de [redacted] €.

Dès confirmation, Maître Nelson entamera les procédures nécessaires afin de récupérer les fonds qui ont été détournés par les personnes morales ou physiques poursuivies.

À partir du moment où la somme intégrale sera récupérée la rémunération de Maître Nelson s'élève à 10% du montant total.

Ce service prendra au maximum 14 jours ouvrables pendant lesquels le client sera informé à chaque étape du procès et à l'issue desquelles le cabinet s'engage à vous rétrocéder la somme intégrale.

À partir du moment où la procédure est terminée le séquestre sera débloqué et vous sera intégralement remboursé.

Afin de démarrer les procédures nécessaires je vous prie de signer et d'ajouter la mention "lu et approuve" sous votre signature.

Je reste à votre entière disposition

Merci de me contacter au 09 75 18 05 34 *sous sept jours avec confirmation que ma demande sera honorée.*

Sincères salutations,

Responsable financier :
Paul Listerman

Client

Avocat :
Alex Nelson



Route Nationale 286 78000 Versailles -Tel : 09 75 18 05 34 .E-Mail: Services.juridique.dbs@gmail.com

CONFIDENTIAL